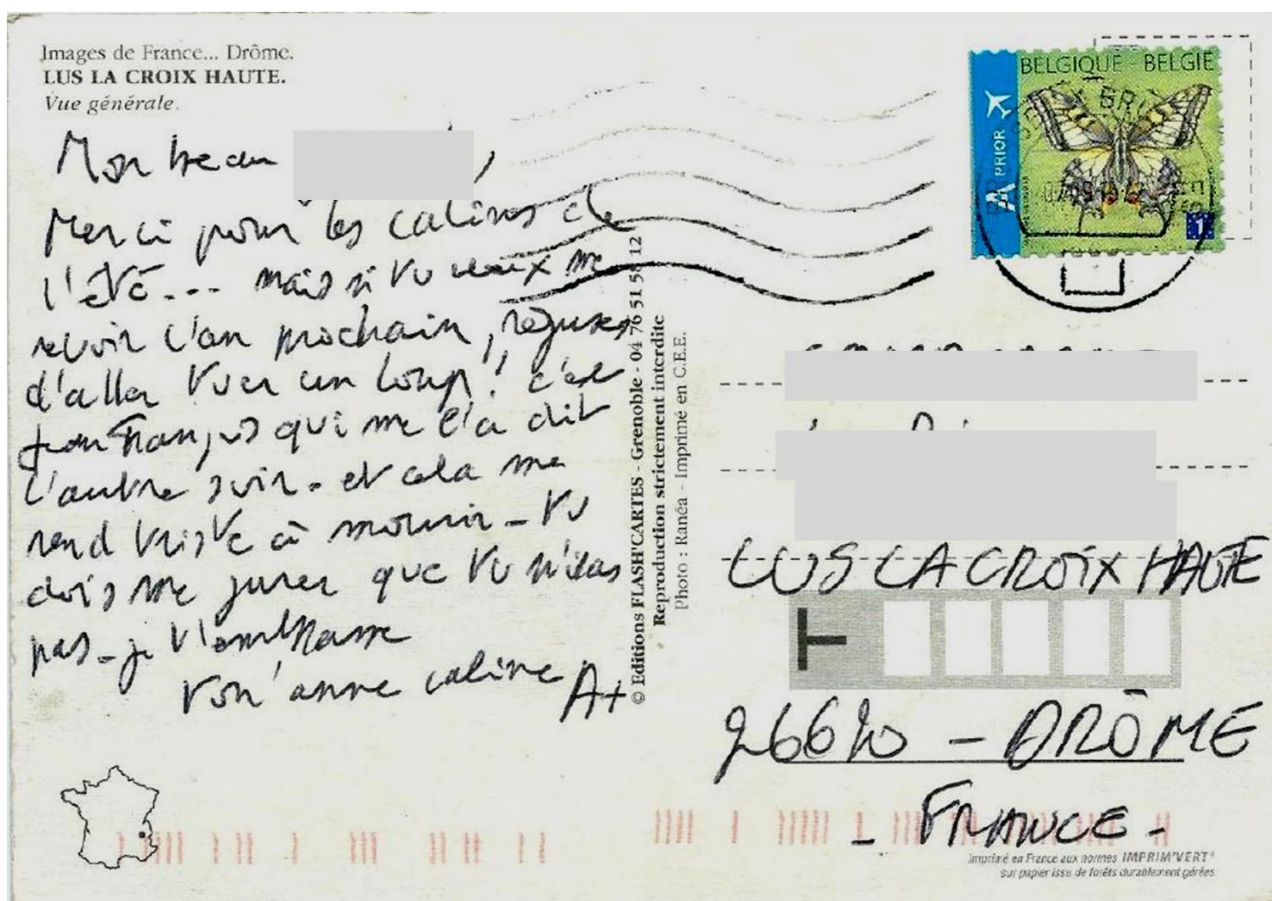


Communiqué de presse

Le loup et les corbeaux

Cela aurait pu être le titre d'une fable de La Fontaine.

C'est hélas une bien médiocre réalité vécue récemment par des chasseurs des ACCA de Lus La Croix Haute, Glandage et Treschenu-Creyers qui ont reçu en effet soit des appels téléphoniques menaçants et déchainés, soit des cartes postales du modèle reproduit ci-dessous :



Le procédé qui consiste à menacer de dénoncer de fausses relations extra conjugales commises par des chasseurs, susceptibles de participer aux opérations de prélèvement d'un loup prévues par un arrêté préfectoral, est assurément ignoble. Qu'il s'agisse par ailleurs, selon le cachet de la poste, d'une histoire belge ne change rien à la médiocrité de l'affaire.

Nous sommes dans le domaine infâme de la délation chère aux extrémistes victimes de l'idéologie dont ils procèdent.

Le fait que ce genre de carte ou les appels aient été adressés par dizaines depuis la Belgique, bien que par un nombre de personnes restreint, a suffi pour démontrer le côté pervers et obscène de ce type d'initiative malintentionnée et malveillante émanant d'écologistes radicaux qui n'hésitent pas à user et abuser du mensonge et de la violence verbale.

Cela me donne au demeurant l'occasion de rappeler la position du monde de la chasse face à la problématique du loup en Drôme et à sa nécessaire régulation.

La fédération des chasseurs de la Drôme apporte un soutien sans faille aux missions de service public que lui confie l'Etat au profit des éleveurs en matière de régulation du prédateur. Elle sait ce que représente pour l'élevage ovin pastoral le développement anarchique du loup dans le département. Elle mesure pleinement le traumatisme économique, social, voire familial qui résulte des attaques et qu'il convient de prendre en compte plutôt que le dénier avec un mépris insupportable des éleveurs et de leur travail.

C'est la raison pour laquelle la fédération entend participer activement aux opérations de régulation prises par les arrêtés préfectoraux, non par plaisir mais par devoir et par solidarité vis-à-vis des éleveurs dont la présence dans les alpages est absolument indispensable au maintien de la biodiversité.

Les moyens abjects utilisés pour tenter de déstabiliser les chasseurs autorisés à participer à ces opérations sont naturellement sans effet sur leur détermination à poursuivre leur action dans le strict respect de la réglementation, loin de la dimension idéologique et malsaine des partisans forcenés du loup.

Le président



Alain HURTEVENT